



2023/2701

5.12.2023

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2023/2701 DE LA COMMISSION

du 4 décembre 2023

accordant une autorisation de l'Union pour le produit biocide unique dénommé «EuLA hydra-lime 23» conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ⁽¹⁾, et notamment son article 44, paragraphe 5, premier alinéa,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 29 mars 2018, la European Lime Association asbl (Association européenne de la chaux) a soumis à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, une demande d'autorisation de l'Union d'un produit biocide unique dénommé «EuLA hydra-lime 23», relevant des types de produits 2 et 3 tels que décrits à l'annexe V dudit règlement, confirmant par écrit que l'autorité compétente de la France avait accepté d'évaluer la demande. Ladite demande a été consignée dans le registre des produits biocides sous le numéro BC-JR038510-32.
- (2) La substance active contenue dans le produit «EuLA hydra-lime 23» est du dihydroxyde de calcium (chaux hydratée), qui figure sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 528/2012 pour les types de produits 2 et 3.
- (3) Le 13 décembre 2021, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a soumis à l'Agence un rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation.
- (4) Le 5 juillet 2022, conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 528/2012, l'Agence a soumis à la Commission son avis ⁽²⁾, le projet de résumé des caractéristiques du produit biocide (ci-après le «RCP») concernant «EuLA hydra-lime 23» et le rapport final d'évaluation de ce produit biocide unique.
- (5) Dans cet avis, l'Agence conclut que le produit «EuLA hydra-lime 23» répond à la définition de «produit biocide» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 528/2012, qu'il peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, dudit règlement et que, sous réserve du respect du projet de RCP, il remplit les conditions mentionnées à l'article 19, paragraphe 1, dudit règlement.
- (6) Le 18 juillet 2022, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (7) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère qu'il est dès lors approprié d'accorder une autorisation de l'Union pour le «EuLA hydra-lime 23».
- (8) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

⁽¹⁾ JO L 167 du 27.6.2012, p. 1.

⁽²⁾ Avis de l'ECHA du 14 juin 2022 relatif à l'autorisation de l'Union pour le produit biocide «EULA HYDRA-LIME 23» (ECHA/BPC/341/2022) (en anglais) (<https://echa.europa.eu/it/opinions-on-union-authorisation>).

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est octroyée par le présent règlement, sous le numéro EU-0028954-0000, à la European Lime Association asbl pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation du produit biocide unique «EuLA hydra-lime 23» conformément au résumé des caractéristiques du produit biocide figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 25 décembre 2023 au 30 novembre 2033.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 4 décembre 2023.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

EuLA hydra-lime 23

Type de produit 2 — Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (Désinfectants)

Type de produits 3 — Hygiène vétérinaire (Désinfectants)

Numéro de l'autorisation: EU-0028954-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0028954-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Marque(s) commerciale(s) du produit**

Nom commercial	EuLA hydra-lime 23
----------------	--------------------

1.2. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	European Lime Association aisbl
	Adresse	c/o IMA-Europe aisbl, Rue des Deux Églises 26, box 2, 1000 Bruxelles, Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0028954-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0028954-0000	
Date de l'autorisation	25 décembre 2023	
Date d'expiration de l'autorisation	30 novembre 2033	

1.3. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	Cal Industrial SL
Adresse du fabricant	Pedro I, 19-21, 31007 Pamplona, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Pedro I, 19-21, 31007 Pamplona, Espagne

Nom du fabricant	Calera de Alzo, S. L.
Adresse du fabricant	Postal number: 20.268, Egileor auzoa, 101, Altzo (Guipúzcoa), Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Egileor auzoa, 101, Altzo (Guipúzcoa), Espagne

Nom du fabricant	Caleras de San Cucao, S.A.
Adresse du fabricant	Agüera s/n, 33425 San Cucao de Llanera, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Agüera s/n, 33425 San Cucao de Llanera, Espagne

Nom du fabricant	Cales Pascual S.L.
Adresse du fabricant	C/Cura Bau, 15, 46112 Valencia, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Ctra. Valencia-Ademuz, KM 9.3. Paterna, Valencia, Espagne

Nom du fabricant	CalGov
Adresse du fabricant	Carretera Fuente, Apartado 2, 41560 Estepa, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Carretera Fuente, Apartado 2, 41560 Estepa, Espagne

Nom du fabricant	Carmeuse Chaux
Adresse du fabricant	215 route d'Arras, 62320 Bois Bernard, France
Emplacement des sites de fabrication	215 route d'Arras, 62320 Bois Bernard, France

Nom du fabricant	Carmeuse Czech Republic s.r.o.
Adresse du fabricant	Mokrá 359, 664 04 Mokrá, Tchéquie
Emplacement des sites de fabrication	závod Vápenka Mokrá, Mokrá 359, 664 04 Mokrá, Tchéquie

Nom du fabricant	Carmeuse Holding Srl
Adresse du fabricant	Str. Carierei nr.127A, 500047 Brasov, Roumanie
Emplacement des sites de fabrication	Str Principala 1, 337457 Com. Soimus, Romania. Valea Mare Pravat, 117805 Campulung, Roumanie

Nom du fabricant	Carmeuse Hungaria kft
Adresse du fabricant	HRSZ 064/1, 7827 Beremend, Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	HRSZ 064/1, 7827 Beremend, Hongrie

Nom du fabricant	Carmeuse Nederland BV
Adresse du fabricant	Nijverheidsstraat 32, 2802 AL Gouda, Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Nijverheidsstraat 32, 2802 AL Gouda, Pays-Bas

Nom du fabricant	Carmeuse SA
Adresse du fabricant	Rue du Château 13a, 5300 Seilles, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue du Val Notre Dame 300, 4520 Moha, Belgique Rue du Château 13a, 5300 Seilles, Belgique

Nom du fabricant	Carmeuse Slovakia s.r.o.
Adresse du fabricant	Slavec, 049 11 Slavec, Slovaquie
Emplacement des sites de fabrication	závod Vápenka Slavec, Slavec 179, 049 11 Slavec, Slovaquie

Nom du fabricant	Carrières et Chaux Balthazard et Cotte
Adresse du fabricant	Rue du Pra Paris, 38 360 Sassenage, France
Emplacement des sites de fabrication	Rue du Pra Paris, 38 360 Sassenage, France

Nom du fabricant	Carrières et fours à chaux de Dugny
Adresse du fabricant	BP 1, 55100 Dugny-sur-Meuse, France
Emplacement des sites de fabrication	BP 1, 55100 Dugny-sur-Meuse, France

Nom du fabricant	Cementos Tudela Veguín, S.A.U.
Adresse du fabricant	CL Argüelles 25, 33003 Oviedo, Asturias, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	CL Tino Casal, s/n., 33910 Tudela Veguín, Asturias, Espagne

Nom du fabricant	Chaux de Boran
Adresse du fabricant	Route de Boran, 60640 Précy-Sur-Oise, France
Emplacement des sites de fabrication	Route de Boran, 60640 Précy-Sur-Oise, France

Nom du fabricant	Chaux de Bretagne
Adresse du fabricant	—, 53600 Evron, France
Emplacement des sites de fabrication	—, 53600 Evron, France

Nom du fabricant	Chaux de la Tour
Adresse du fabricant	1 chemin des Chaux de la Tour, 13820 Ensues La Redonne, France
Emplacement des sites de fabrication	1 chemin des Chaux de la Tour, 13820 Ensues La Redonne, France

Nom du fabricant	Clogrennane Lime LTD
Adresse du fabricant	Clogrennane, R93 EV26 Carlow, Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Clogrennane, R93 EV26 Carlow, Irlande

Nom du fabricant	Dumont-Wautier
Adresse du fabricant	Rue la Mallieue 95, 4470 Saint-Georges-sur-Meuse, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue la Mallieue 95, 4470 Saint-Georges-sur-Meuse, Belgique

Nom du fabricant	Etablissement Leon Lhoist
Adresse du fabricant	Usine de On-Jemelle, 6900 Marche-en-Famenne, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Usine de On-Jemelle, 6900 Marche-en-Famenne, Belgique
Nom du fabricant	Européenne des Chaux et Liants
Adresse du fabricant	2745 route du Bugey, CS22015, 38307 Bourgoin-Jallieu, France
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Duin, 38460 Trept, France
Nom du fabricant	Lhoist Central Europe/Lhoist Česká republika a Slovensko Vápenka Čertovy schody a.s
Adresse du fabricant	Tmaň 200, 267 21 Tmaň, Tchéquie
Emplacement des sites de fabrication	Tmaň 200, 267 21 Tmaň, Tchéquie
Nom du fabricant	Lhoist Faxe Kalk A/S
Adresse du fabricant	Hovedgaden 13, 4654 Faxe Ladeplads, Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Gl. Strandvej 14, 4640 Faxe, Danemark
Nom du fabricant	Lhoist France Ouest
Adresse du fabricant	15 rue Henri Dagallier, 38100 Grenoble, France
Emplacement des sites de fabrication	15 rue Henri Dagallier, 38100 Grenoble, France
Nom du fabricant	Lusical
Adresse du fabricant	Valverde, 2025-201 Alcanede, Portugal
Emplacement des sites de fabrication	Valverde, 2025-201 Alcanede, Portugal
Nom du fabricant	Nordkalk AB
Adresse du fabricant	Box 901, SE-731 29 Köping, Suède
Emplacement des sites de fabrication	Nordkalk AB, Köping, Kungsängsvägen 22, SE-731 36 Köping, Suède Nordkalk AB, Landskrona, Verkstadsgatan, SE-261 35 Landskrona, Suède Nordkalk AB, Luleå, Viktoriavägen 5, SE-974 37 Luleå, Suède

Nom du fabricant	Nordkalk Oy Ab
Adresse du fabricant	Skräbbölevägen 18, FI-21600 Pargas, Finlande
Emplacement des sites de fabrication	Nordkalk Oy Ab, Louhi, Louhi, FI-57100 Savonlinna, Finlande Nordkalk Oy Ab, Tytyri, Tytyrinkatu 7, FI-08100 Lohja, Finlande

Nom du fabricant	Singleton Birch
Adresse du fabricant	Melton Ross Quarries, Barnetby, DN38 6AE N Lincolnshire, Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Melton Ross Quarries, Barnetby, DN38 6AE N Lincolnshire, Royaume-Uni

Nom du fabricant	SMA Mineral AB
Adresse du fabricant	—, SE-682 27 Filipstad, Suède
Emplacement des sites de fabrication	Luleå Lime Plant, C/O SSAB Europe, SE-971 88 Luleå, Suède Boda Lime Plant, Kärvsåsen Kalkverksvägen 15, SE-795 96 Boda kyrkby, Suède Rättvik lime plant, Kalkvagen 7, SE-795 32 Rättvik, Suède SSAB Industriområde, Kalkverket, SE-613 80 Oxelösund, Suède Mo Industripark, Verkstedsoypa, NO-8626 Mo i Rana, Norvège

Nom du fabricant	SMA Mineral Burgas Var LTD
Adresse du fabricant	dis. Pobeda, Chataldzha str. N° 52, 8002 Burgas, Bulgarie
Emplacement des sites de fabrication	dis. Pobeda, Chataldzha str. N° 52, 8002 Burgas, Bulgarie

Nom du fabricant	SMA Mineral Oy
Adresse du fabricant	—, FI-95450 Torino, Finlande
Emplacement des sites de fabrication	SMA Mineral Oy, Röyttä Lime Plant, Selleenkatu 281, FI-95450 Torino, Finlande

Nom du fabricant	Tarmac, Lime and Powders
Adresse du fabricant	Tunstead House, Wormhill, Buxton, SK17 8TG Derbyshire, Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Tunstead House, Wormhill, Buxton, SK17 8TG Derbyshire, Royaume-Uni

Nom du fabricant	Unicalce S.p.A
Adresse du fabricant	Via Tonio da Belledo, 30, 23900 Lecco LC, Italie

Emplacement des sites de fabrication	Via Ponti 18, 24012 Val Brembilla BG, Italie Via Lisso 12, 24010 Sedrina BG, Italie Strada Amerina Località S.Pellegrino, 05035 Narni TR, Italie Via Di S.Vincenzo 21, 57021 Campiglia Marittima LI, Italie S.S.Appia km 134, 04020 Itri LT, Italie Contrada Lupini — C.P.33, 74019 Palagiano TA, Italie
--------------------------------------	---

Nom du fabricant	Wietersdorfer & Peggauer Zementwerke GmbH
Adresse du fabricant	Wietersdorf 1, 9373 Klein St. Paul, Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Alois-Kern-Straße 1, 8120 Peggau, Autriche

Nom du fabricant	Zakłady Wapiennicze Lhoist S.A.
Adresse du fabricant	ul. Wapiennicza 7, 46-050 Tarnów Opolski, Pologne
Emplacement des sites de fabrication	ul. Fabryczna 22, 47-316 Góraźdże, Pologne ul. Bolesława Chrobrego 77B, 59-550 Wojcieszów, Pologne

Nom du fabricant	Zement- und Kalkwerke Otterbein GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Hauptstrasse 50, 36137 Grossenlueder-Mues, Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Georg-Otterbein-Strasse 123, 36137 Grossenlueder-Mues, Allemagne

Nom du fabricant	SMA Mineral AS
Adresse du fabricant	Postbox 500, NO-8601 Mo i Rana, Norvège
Emplacement des sites de fabrication	Mo Industripark, Verkstedesøypa, NO-8626 Mo i Rana, Norvège

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Cal Industrial SL
Adresse du fabricant	Pedro I, 19-21, 31007 Pamplona, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Pedro I, 19-21, 31007 Pamplona, Espagne

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Calera de Alzo, S. L.
Adresse du fabricant	20.268, Egileor auzoa, 101 Altzo (Guipúzcoa), Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Egileor auzoa, 101 Altzo (Guipúzcoa), Espagne

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Caleras de San Cucao, S.A.
Adresse du fabricant	Agüera s/n, 33425 San Cucao de Llanera, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Agüera s/n, 33425 San Cucao de Llanera, Espagne

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Cales Pascual S.L.
Adresse du fabricant	C/Cura Bau, 15, 46112 Valencia, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Ctra. Valencia-Ademuz, KM 9.3., Paterna, Espagne

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	CalGov
Adresse du fabricant	Carretera Fuente, Apartado 2, 41560 Estepa, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Carretera Fuente, Apartado 2, 41560 Estepa, Espagne

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Chaux
Adresse du fabricant	215 route d'Arras, 62320 Bois Bernard, France
Emplacement des sites de fabrication	215 route d'Arras, 62320 Bois Bernard, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Czech Republic s.r.o.
Adresse du fabricant	Mokrá 359, 664 04 Mokrá, Tchéquie
Emplacement des sites de fabrication	závod Vápenka Mokrá, Mokrá 359, 664 04 Mokrá, Tchéquie

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Holding Srl
Adresse du fabricant	Str.Carierei Nr.127A, 500047 Brasov, Roumanie
Emplacement des sites de fabrication	Str Principala 1, 337457 Com. Soimus, Roumanie Valea Mare Pravat, 117805 Campulung, Roumanie

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Hungaria kft
Adresse du fabricant	HRSZ 064/1, 7827 Beremend, Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	HRSZ 064/1, 7827 Beremend, Hongrie

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Nederland BV
Adresse du fabricant	Nijverheidsstraat 32, 2802 AL Gouda, Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Nijverheidsstraat 32, 2802 AL Gouda, Pays-Bas

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse SA
Adresse du fabricant	Rue du Château 13a, 5300 Seilles, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue du Val Notre Dame 300, 4520 Moha, Belgique Rue du Château 13a, 5300 Seilles, Belgique

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Slovakia s.r.o
Adresse du fabricant	Slavec, 049 11 Slavec, Slovaquie
Emplacement des sites de fabrication	závod Vápenka Slavec 179, 04911 Slavec, Slovaquie

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carrières et Chaux Balthazard et Cotte
Adresse du fabricant	Rue du Pra Paris, 38360 Sassenage, France
Emplacement des sites de fabrication	Rue du Pra Paris, 38360 Sassenage, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carrières et fours à chaux de Dugny
Adresse du fabricant	BP 1, 55100 Dugny-sur-Meuse, France
Emplacement des sites de fabrication	BP 1, 55100 Dugny-sur-Meuse, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Cementos Tudela Veguín, S.A.U.
Adresse du fabricant	CL Argüelles 25, 33003 Oviedo, Asturias, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	CL Tino Casal, s/n., 33910 Tudela Veguín, Asturias, Espagne

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Chaux de Boran
Adresse du fabricant	Route de Boran, 60640 Précý-Sur-Oise, France
Emplacement des sites de fabrication	Route de Boran, 60640 Précý-Sur-Oise, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Chaux de Bretagne
Adresse du fabricant	—, 53600 Evron, France
Emplacement des sites de fabrication	—, 53600 Evron, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Chaux de la Tour
Adresse du fabricant	1 chemin des Chaux de la Tour, 13820 Ensues La Redonne, France
Emplacement des sites de fabrication	1 chemin des Chaux de la Tour, 13820 Ensues La Redonne, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Clogrennane Lime LTD
Adresse du fabricant	Clogrennane, R93 EV26 Carlow, Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Clogrennane, R93 EV26 Carlow, Irlande

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Dumont-Wautier
Adresse du fabricant	Rue la Mallieue 95, 4470 Saint-Georges-sur-Meuse, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue la Mallieue 95, 4470 Saint-Georges-sur-Meuse, Belgique

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Etablissement Leon Lhoist
Adresse du fabricant	Usine de On-Jemelle, 6900 Marche-en-Famenne, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Usine de On-Jemelle, 6900 Marche-en-Famenne, Belgique

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	européenne des Chaux et Liants
Adresse du fabricant	2745 route du Bugey, CS22015, 38307 Bourgoin-Jallieu, France
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Duin, 38460 Trept, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Lhoist France Ouest
Adresse du fabricant	15 rue Henri Dagallier, 38100 Grenoble, France
Emplacement des sites de fabrication	15 rue Henri Dagallier, 38100 Grenoble, France

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Lusical
Adresse du fabricant	Valverde, 2025-201 Alcanede, Portugal
Emplacement des sites de fabrication	Valverde, 2025-201 Alcanede, Portugal

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Nordkalk AB
Adresse du fabricant	Box 901, SE-731 29 Köping, Suède
Emplacement des sites de fabrication	Nordkalk AB, Köping, Kungsängsvägen 22, SE-731 36 Köping, Suède Nordkalk AB, Landskrona, Verkstadsgatan, SE-261 35 Landskrona, Suède Nordkalk AB, Luleå, Viktoriavägen 5, SE-974 37 Luleå, Suède

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Nordkalk Oy Ab
Adresse du fabricant	Skräbbölevägen 18, FI-21600 Pargas, Finlande

Emplacement des sites de fabrication	Nordkalk Oy Ab, Louhi, Louhi, FI-57100 Savonlinna, Finlande Nordkalk Oy Ab, Tytyri, Tytyrinkatu 7, FI-08100 Lohja, Finlande
--------------------------------------	--

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Singleton Birch
Adresse du fabricant	Melton Ross Quarries, Barnetby, DN38 6AE N.Lincolnshire, Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Melton Ross Quarries, Barnetby, DN38 6AE N.Lincolnshire, Royaume-Uni

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	SMA Mineral AB
Adresse du fabricant	—, SE-682 27 Filipstad, Suède
Emplacement des sites de fabrication	Luleå Lime Plant, C/O SSAB Europe, SE-971 88 Luleå, Suède Boda Lime Plant, Kärvsåsen Kalkverksvägen 15, SE-795 96 Boda kyrkby, Suède Rättvik lime plant, Kalkvagen 7, SE-795 32 Rättvik, Suède SSAB Industriområde, Kalkverket, SE-613 80 Oxelösund, Suède Mo Industripark, Verkstedsoypa, NO-8626 Mo i Rana, Norvège

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	SMA Mineral Burgas Var LTD
Adresse du fabricant	Chataldzha str. № 52, 8002 Burgas, dis. Pobeda, Bulgarie
Emplacement des sites de fabrication	Chataldzha str. № 52, 8002 Burgas, dis. Pobeda, Bulgarie

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	SMA Mineral Oy
Adresse du fabricant	—, FI-95450 Torino, Finlande
Emplacement des sites de fabrication	SMA Mineral Oy, Röyttä Lime Plant, Selleenkatu 281, FI-95450 Torino, Finlande

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Unicalce S.p.A
Adresse du fabricant	Via Tonio da Belledo, 30, 23900 Lecco LC, Italie

Emplacement des sites de fabrication	Via Ponti 18, 24012 Val Brembilla BG, Italie Via Lisso 12, 24010 Sadrina BG, Italie Strada Amerina Località S.Pellegrino, 05035 Narni TR, Italie Via Di S.Vincenzo 21, 57021 Campiglia Marittima LI, Italie S.S.Appia km 134, 04020 Itri LT, Italie Contrada Lupini — C.P.33, 74019 Palagiano TA, Italie
--------------------------------------	---

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Wietersdorfer & Peggauer Zementwerke GmbH
Adresse du fabricant	Wietersdorf 1, 9373 Klein St. Paul, Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Alois-Kern-Straße 1, 8120 Peggau, Autriche

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Zakłady Wapiennicze Lhoist S.A.
Adresse du fabricant	ul. Wapiennicza 7, 46-050 Tarnów Opolski, Pologne
Emplacement des sites de fabrication	ul. Fabryczna 22, 47-316 Góraźdże, Pologne ul. Bolesława Chrobrego 77B, 59-550 Wojcieszów, Pologne

Substance active	Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Zement- und Kalkwerke Otterbein GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Hauptstrasse 50, 36137 Grossenlueder-Mues, Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Georg-Otterbein-Strasse 123, 36137 Grossenlueder-Mues, Allemagne

2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte		Substance active	1305-62-0	215-137-3	100,0

2.2. Type de formulation

DP — poudre pour poudrage et WP — poudre mouillable (destinée uniquement à l'utilisation pour la désinfection des hébergements d'animaux; lavage des murs à la chaux)

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mention de danger	Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	Éviter de respirer les poussières. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter gants de protection, vêtements de protection, protection des yeux et protection du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale.

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1

Utiliser # 1 — Désinfection des boues d'épuration

Type de produit	TP02 — Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Endoparasites Nom commun: Oeufs d'helminthes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe automatique Description détaillée: Le produit est dosé dans les boues d'épuration et mélangé au moyen d'un mélangeur. Le produit sec est mélangé aux boues d'épuration dans un mélangeur ouvert. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,2-2 kg de produit/kg de poids sec de substrat; teneur typique en matières sèches — 12-25 % dans les boues d'épuration. Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact. Dilution (%): – Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de contact: 24 heures à 90 jours pour les endoparasites (œufs d'helminthes) — le temps de contact spécifique dépend de plusieurs paramètres (par exemple température, teneur en matière sèche, etc.). Des tests préliminaires en laboratoire doivent être effectués pour garantir l'efficacité.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en polypropylène (PP) ou polyéthylène (PE): 500-1 000 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- La dose doit être suffisante pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact.
- Dosage d'application: 0,2-2 kg de produit/kg de poids sec de support; teneur typique en matières sèches — 12 à 25 % dans les boues d'épuration.

Les ratios peuvent varier selon les applications et les conceptions des stations d'épuration. L'utilisateur doit s'assurer de l'efficacité du traitement grâce à des tests préliminaires en laboratoire qui garantissent l'efficacité conformément à la législation applicable à chaque cas.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Le chargement du produit dans l'unité de traitement et l'application doivent se faire de manière entièrement automatique. Le chargement dans l'unité de traitement et l'élimination des sacs et sacs vides doivent être effectués à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement du produit et de l'élimination des sacs vides, porter:
 - un équipement de protection respiratoire (EPR) d'au moins facteur de protection attribué (APF) 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme européenne (EN) 149 avec un filtre P3 ou équivalent),
 - des gants résistants aux produits chimiques classés selon la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Lors du traitement des boues d'épuration, le port d'un RPE à air ou en bidon spécifique au gaz ammoniac conforme à la norme EN 14387 ou équivalent, est recommandé en l'absence de mesures de gestion collective pour estimer et prévenir une exposition supérieure à l'exposition professionnelle UE. valeur limite (VLEP) de 14 mg/m³ pour ce gaz.
- Lors de la manipulation manuelle des boues d'épuration traitées, porter des gants de protection conformes à la norme EN 374 ou équivalent et une combinaison de protection conforme à la norme EN 14126 ou équivalente protégeant contre les propriétés intrinsèques des boues d'épuration.
- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et des autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Le nettoyage de l'unité de traitement doit être évité ou effectué avec un processus automatisé sans exposition du professionnel.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

—

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

—

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

—

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2

Utiliser # 2 — Désinfection du lisier

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Endoparasites Nom commun: Oeufs d'helminthes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe automatique Description détaillée: Le produit est mélangé au lisier. Le produit est dosé dans le lisier et mélangé au moyen d'un mixeur. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: — Dilution (%): – Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact. Temps de contact: 72 heures à 90 jours pour les endoparasites (œufs d'helminthes) — le temps de contact spécifique dépend de plusieurs paramètres (par exemple température, teneur en matière sèche, etc.). Des tests préliminaires en laboratoire doivent être effectués pour garantir l'efficacité.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE): 500-1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- La dose doit être suffisante pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact.
- Ne pas épandre plus de 100 kg de produit/m³ de lisier
- Après le temps de contact nécessaire, retirer le fumier traité de l'animalerie. Utilisation du fumier traité conformément à la législation locale.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Le chargement du produit dans l'unité de traitement et l'application doivent se faire de manière entièrement automatique.
- Le chargement dans l'unité de traitement et l'élimination des sacs et sacs vides doivent être effectués à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement du produit et de l'élimination des sacs vides, porter:
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent).
- Lors du traitement des lisiers, le port d'un RPE à air ou en cartouche spécifique au gaz ammoniac conforme à la norme EN 14387 ou équivalent, est recommandé en l'absence de mesures de gestion collective pour estimer et prévenir une exposition supérieure à la limite d'exposition professionnelle UE. (VLEP) de 14 mg/m³ pour ce gaz.
- Lors de la manipulation manuelle du fumier traité, porter des gants de protection conformes à la norme EN 374 ou équivalent et une combinaison de protection conforme à la norme EN 14126 ou équivalente protégeant contre les propriétés intrinsèques du fumier.
- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE et des autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Le nettoyage de l'unité de traitement doit être évité ou effectué avec un processus automatisé sans exposition du professionnel.
- Ne pas appliquer le produit si les rejets provenant des bâtiments d'animaux ou des zones de stockage de fumier/lisier peuvent être dirigés vers une station d'épuration ou directement vers les eaux de surface.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

—

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

—

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

—

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3

Utiliser # 3 — Désinfection des matériaux et surfaces associés à l'hébergement ou au transport des animaux

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe Description détaillée: Le produit est épandu directement sur les sols des animaleries par des techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 800 g de produit/m² Dilution (%): – Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Fréquence en animalerie: avant chaque cycle de production. Fréquence dans le transport d'animaux: après chaque transport d'animaux. Temps de contact: 48 heures
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE): 500-1 000 kg Sacs en papier (avec couche intérieure en PP ou PE): 25 kg

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit est épandu directement sur les sols des installations d'hébergement et de transport des animaux, par des techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.

A. Sur des sols en béton:

- 1) laver la surface à l'eau courante;
- 2) saupoudrer 800 g de produit par m² pour couvrir le sol humide et ajouter 0,9 litre/m² d'eau;
- 3) laisser agir au moins 48 heures;
- 4) après traitement, éliminer le produit par brossage.

B. Sur sols en terre battue:

- 1) brosser et mouiller la surface;
- 2) saupoudrer 800 g de produit par m² sur le sol humide et ajouter 0,9 litre/m² d'eau;
- 3) laisser agir au moins 48 heures;
- 4) après traitement, éliminer le produit par brossage.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

- Lors du chargement, de l'application du produit et de l'élimination des sacs et sachets vides, porter:
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent),
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Pour l'utilisation de big bag (500-1 000 kg), le chargement du produit et l'élimination des sacs vides doivent être effectués de manière entièrement automatique à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement de petits sacs (25 kg), vider soigneusement le sac afin de minimiser la poudre restante.
- Pour l'élimination des petits sacs vides, humidifiez le sac et pliez-le soigneusement afin d'éviter tout déversement.
- Lors de l'élimination du produit après l'application, porter:
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent),
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Les animaux ne doivent pas être présents pendant toute la durée du soin.
- Éliminer les résidus du produit au sol par un balayage approfondi avant la rentrée des animaux.
- Les aliments pour animaux et l'eau de boisson doivent être soigneusement recouverts ou retirés lors de l'application du produit.
- Ne pas appliquer le produit si les rejets provenant des bâtiments d'animaux, des zones de stockage du fumier/lisier ou des zones de désinfection du transport des animaux peuvent être dirigés vers une station d'épuration des eaux usées ou directement vers les eaux de surface.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

—

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Après traitement, éliminer le produit par brossage. Collecter les déchets secs résultants et les recycler comme matériau de chaulage agricole ou éliminer les déchets secs conformément aux exigences locales.

Destiné au transport des animaux uniquement: après le brossage et le temps de contact nécessaire, rincer et nettoyer le véhicule.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

—

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Utiliser # 4 — Désinfection des hébergements d'animaux; lavage des murs à la chaux

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe avec un pinceau Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 800 g de produit/m² Dilution (%):— Nombre et fréquence des applications: Le produit est mis en suspension dans l'eau (50 % p/v) avant son application au pinceau sur les murs. Temps de contact: 48 heures Fréquence: avant chaque cycle de production
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE): 500-1 000 kg

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Pour une couche:

Mode d'application pour 150 à 200 m² de mur (selon la porosité du mur):

- 1) nettoyer la surface à l'eau courante avant l'application du produit;
- 2) introduire 25 kg de produit dans 50 litres d'eau;
- 3) laisser reposer le mélange pendant 12 heures;
- 4) mélanger le mélange obtenu et l'appliquer sur le mur;
- 5) laisser agir au moins 48 heures.

Le taux d'application est de 125-167 g de produit/m² pour une seule couche. Un taux d'application final de 800 g de produit/m² est requis, il faut donc appliquer 5 à 7 couches, en fonction de la porosité du mur.

Remuer avant et pendant l'application.

Le produit doit d'abord être transféré de manière entièrement automatique dans un réservoir de volume moyen inférieur. Ensuite, le produit est chargé manuellement du réservoir moyen vers un seau.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors du chargement du produit et de l'élimination des sacs et sachets vides, porter:
 - des gants résistants aux produits chimiques conformément à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent).
- Lors de l'application du produit sur les murs, porter:
 - des gants résistants aux produits chimiques conformément à la norme EN 374 (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P1 ou équivalent).
- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Le chargement du produit et l'élimination des sacs et sachets vides doivent être effectués de manière entièrement automatique à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Minimiser les éclaboussures et les déversements pendant l'application.
- Ne laissez aucune personne (y compris les collègues de travail et les enfants) toucher les surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches.
- Ne pas appliquer le produit si les rejets provenant des bâtiments d'animaux ou des zones de stockage de fumier/lisier peuvent être dirigés vers une station d'épuration ou directement vers les eaux de surface.
- Les animaux ne doivent pas être présents pendant toute la durée du soin.
- Ne pas laisser les animaux rentrer dans les logements avant que les surfaces ne soient complètement sèches.
- Les aliments pour animaux et l'eau de boisson doivent être soigneusement recouverts ou retirés lors de l'application du produit.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

—

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

—

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

—

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5

Utiliser # 5 — Désinfection des sols des enclos extérieurs pour animaux

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe Description détaillée: Le produit est répandu directement sur les surfaces (sols) des enclos des animaux à l'aide de techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 800 g de produit/m² Dilution (%): – Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Délai de contact 48 heures Fréquence: maximum deux fois par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE): 500-1 000 kg Sacs en papier (avec couche intérieure en PP ou PE): 25 kg

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Brosser et mouiller le sol avant l'application du produit.
- En début de cycle de production, épandre 800 g de produit/m² de produit sur le sol puis ajouter 0,9 litre/m² d'eau.
- Laisser agir au moins 48 heures avant d'amener les animaux dans la zone traitée.
- Pour les utilisations extérieures du produit, ne pas appliquer en cas de vent ou de pluie.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors du chargement, de l'application du produit et de l'élimination des sacs et sachets vides, porter:
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la NF EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent),
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Pour l'utilisation de big bag (500-1 000 kg), le chargement du produit et l'élimination des sacs vides doivent être effectués de manière entièrement automatique à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement de petits sacs (25 kg), vider soigneusement les sacs afin de minimiser la poudre restante.
- Pour l'élimination des petits sacs vides, humidifiez le sac et pliez-le soigneusement afin d'éviter tout déversement.
- Lors de l'élimination du produit après l'application, porter:
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la NF EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent),
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Ne pas dépasser deux applications par an.
- Les animaux ne doivent pas être présents pendant toute la durée du soin.
- Eliminer les résidus du produit au sol par un brossage minutieux avant la rentrée des animaux.
- Les aliments pour animaux et l'eau de boisson doivent être soigneusement recouverts ou retirés lors de l'application du produit.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

—

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Après traitement, éliminer le produit par brossage. Collecter les déchets secs résultants et les recycler comme matériau de chaulage agricole ou éliminer les déchets secs conformément aux exigences locales.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

—

5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ⁽¹⁾

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit.
- Se référer au plan d'hygiène en place afin de garantir que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Pour une utilisation extérieure du produit, ne pas appliquer en cas de vent ou de pluie.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas laisser les personnes présentes (y compris les collègues et les enfants) ni les animaux domestiques pénétrer dans la zone de traitement pendant toute la durée du traitement (y compris le chargement, l'application du produit, l'élimination des sacs et sachets vides, le temps de contact convenu et les élimination du produit et de ses résidus du sol).
- Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Se déplacer vers l'air frais et rester au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112/ambulance pour obtenir une assistance médicale. Si aucun symptôme: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/ambulance pour obtenir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/ambulance pour obtenir une assistance médicale. Informations destinées au personnel soignant/médecin: les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises avant d'aller chez le médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (par exemple éviers, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.
- Protéger de l'humidité.
- Durée de stockage: 15 mois.

6. AUTRES INFORMATIONS

Titres complets des normes EN et de la législation mentionnées dans les sections 4.1.2 à 4.5.2:

EN 149 — Appareils de protection respiratoire — Demi-masques filtrants de protection contre les particules — Exigences, essais, marquage;

EN 374 — EN ISO 374-1: 2018: Gants de protection contre les produits chimiques et micro-organismes dangereux — Partie 1: terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques;

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

EN 13982 — Vêtements de protection à utiliser contre les particules solides — Partie 1: Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une protection de l'ensemble du corps contre les particules solides en suspension dans l'air;

EN 14387 — EN 14387:2021: Appareils de protection respiratoire — Filtre(s) à gaz et filtre(s) combiné(s) — Exigences, essais, marquage;

EN 14126 — BS EN 14126: 2003 — Vêtements de protection. Exigences de performance et méthodes d'essai pour les vêtements de protection contre les agents infectieux;

Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).
